

# PaRéO

## Passeport pour Réussir et s'Orienter

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Année universitaire 24-25

Le diplôme universitaire PaRéO est une formation post-bac, accessible via Parcoursup, disposant d'un encadrement renforcé et offrant aux bacheliers une année pour trouver leur voie et réussir dans le supérieur.

2 SITES DE  
FORMATION

- Site de Montpellier (campus route de Mende)
- Site de Béziers (centre du Guesclin)

Passeport pour réussir  
et s'orienter

**PARÉO**

UNIVERSITÉ  
**PAUL  
VALÉRY**  
MONTPELLIER 3

**CONTACT**

📞 04 67 14 25 35

secretariat.pareo@univ-montp3.fr





## PRÉSENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

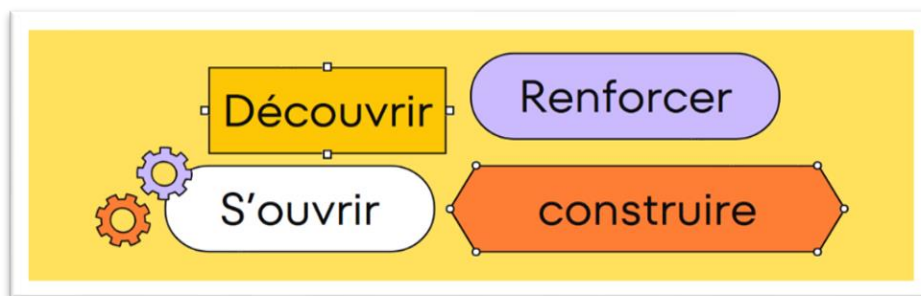
Le dispositif PaRéO (Passport pour Réussir et s'Orienter) de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UPV), est une formation d'un an validée par un diplôme universitaire conformément au décret n° 2020-1273 du 20 octobre 2020 et labellisée au niveau national.

L'objectif du dispositif est de donner la possibilité aux bacheliers de mûrir leur projet d'étude et de formation en leur offrant l'opportunité de parfaire leur culture générale et de développer leurs connaissances et compétences disciplinaires et les acquis méthodologiques nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur, le tout dans un environnement très accompagné le temps d'une année universitaire.

Il s'agit d'une année d'étude pendant laquelle on découvre la vie universitaire, ses aspects et ses exigences en matière de formation. L'accent est également mis sur la réappropriation des savoirs fondamentaux, la confiance en soi et le développement des compétences à s'orienter.

Encadré par une équipe pédagogique solide et pluridisciplinaire, ce diplôme doit permettre à l'étudiant de faire le bilan sur ses compétences acquises jusqu'ici afin de formaliser un projet d'étude et de formation en adéquation avec son potentiel réel. Il a pour vocation de permettre aux neobacheliers et aux étudiants en réorientation une entrée réussie dans les études supérieures.

Ainsi préparé durant cette année, l'étudiant sera capable de faire des choix éclairés en ayant conscience et connaissance de ses forces et ses éventuelles faiblesses. Les disciplines qu'il pourra découvrir durant cette année lui permettront de se confronter à minima aux exigences d'une formation dans le supérieur et de se familiariser avec des matières qui pourront entrer en résonance avec son projet de formation et vis-à-vis desquelles il pourra avoir une appétence particulière.



Le DU PaRéO de l'UPV doit permettre à l'étudiant(e) :

- ❖ Acquérir une meilleure connaissance de soi, de ses savoirs, de ses savoir-faire et de ses savoir-être
- ❖ Identifier ses forces et ses faiblesses car au-delà des connaissances et compétences acquises, il s'agira de faire le bilan et de valoriser les aptitudes académiques, méthodologiques, relationnelles, sociales et professionnelles.

- ❖ Renforcer ses compétences dans les enseignements fondamentaux nécessaires à une poursuite d'études dans le supérieur (compréhension et expression en français, mathématiques, informatique, langue étrangère)
- ❖ Acquérir des outils et des méthodes de travail pour être mieux préparé aux exigences de l'enseignement supérieur en rupture parfois avec le secondaire
- ❖ Découvrir des disciplines variées dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), et plus précisément des notions développées, des méthodologies employées, des grands domaines théoriques par le biais de mises en situation pratiques et des illustrations dans la vie quotidienne.
- ❖ Travailler en groupe pour encourager le partage d'expériences et de compétences par des travaux en mode projet.
- ❖ Construire son projet de formation en étant accompagné individuellement



## POUR QUELS PUBLICS ?

L'année de DU PaRéO s'adresse aux jeunes bacheliers et aux étudiants en réorientation qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement d'un an pour mûrir leur projet de poursuite d'études et qui possèdent une appétence ou une curiosité pour le domaine des Sciences Humaines et Sociales.

L'entrée dans l'enseignement supérieur est un cap qu'il est parfois difficile de franchir seul. L'université et ses dizaines de milliers d'étudiants est parfois impressionnante. C'est pour cela qu'au sein de notre université, nous avons créé un espace privilégié où chaque promotion n'est composée que de 20 (Béziers) à 30 étudiants (Montpellier). Ces effectifs permettent un encadrement au plus près de chaque étudiant pour un accompagnement personnalisé de chacun d'eux.

Si vous souhaitez prendre le temps d'une année de transition pour faire le bilan de vos compétences et de vos motivations, expérimenter en découvrant des métiers et en effectuant des stages, pour pouvoir faire ensuite des choix éclairés de projets de formation, alors le DU PaRéO est fait pour vous !

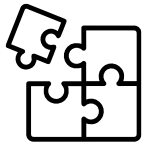


## QUELQUES RÈGLES IMPORTANTES

Les étudiants inscrits en DU PaRéO possèdent le statut d'étudiant, et sont donc éligibles aux bourses du CROUS. Cette année de DU n'est pas une année de BAC +1 et elle ne garantit pas de plein droit une place en L1 l'année suivante, cependant elle doit permettre de faciliter l'entrée dans l'enseignement supérieur et valoriser votre dossier dans les domaines des Sciences Humaines et Sociales ... à condition d'être assidu en cours, impliqué dans la démarche d'orientation et appliqué dans le travail à fournir.

L'assiduité en cours étant un des piliers de la réussite, elle sera donc très contrôlée et fera l'objet de sanctions si elle n'est pas respectée.

Un contrat pédagogique et de réussite sera conclu entre les étudiants et l'équipe pédagogique afin d'engager l'étudiant dans un cercle vertueux de comportements favorables à sa réussite et son épanouissement.




## ORGANISATION DE LA FORMATION

Les enseignements sont organisés en semestres et se déroulent sur une année universitaire en formation initiale. La formation est articulée autour de 3 axes qui se composent d'enseignements transversaux (232 heures), d'enseignements de découverte disciplinaire (140h) et d'accompagnement à l'orientation (60h). Le volume annuel total s'élève à 432 heures de cours.


**Enseignements transversaux - 232h**

- Expression et compréhension (français) - 50h
- Expression et compréhension en langue étrangère (anglais) - 36h
- Education physique et sportive - 36h
- Compétences numériques - 30h
- Mathématiques - 20h
- Culture générale - 20h
- Environnement et méthodologie universitaire - 20h
- Conduite de projet - 20h




**Orientation et Coaching- 60h**

- Des ateliers en collectif : enseignement supérieur, découverte formations et métiers, rédaction CV, Parcoursup...
- Des rendez-vous de suivi individuel pour construire son projet de formation et professionnel.
- Des séances de coaching sur des thématiques variées : connaissance et estime de soi, prise de parole en public, démarche réseau...
- Aide à la recherche de stage
- Travail sur la confiance en soi et la motivation



**Découverte disciplinaire- 140h**

- Psychologie - 20h
- Information et Communication - 20h
- Géographie et Histoire - 20h
- Découverte des études artistiques (théâtre, cinéma, Arts plastiques) - 20h
- Sociologie - 20h
- AES (Administration Économique et Sociale) - 20h
- Carrières Sociales - 20h



## - **Semestre 1 : Un tronc commun et des enseignements disciplinaires**

La formation comprend un tronc commun composé de matières transversales, destiné à renforcer les compétences fondamentales des étudiants afin de leur donner toutes les clés pour réussir dans l'enseignement supérieur. Il comprend l'informatique, les mathématiques, l'expression et la compréhension orale et écrite, les langues étrangères, l'éducation physique et sportive, la méthodologie universitaire, la culture générale et la conduite de projet.

A ces enseignements, s'ajoutent les interventions du cycle d'orientation composées d'ateliers en collectif et de rendez-vous individuels, avec un conseiller en orientation pour construire un projet de formation personnel, ainsi que des séances de coaching sur la confiance et l'estime de soi ; la prise de parole en public ; la démarche réseau ou encore la recherche de stage. Dans une démarche éducative d'orientation, l'objectif des ateliers d'orientation est de permettre aux étudiants de développer une attitude réflexive sur leur parcours, la connaissance de soi et la découverte de leurs aspirations et centres d'intérêts.

En complément du tronc commun, la formation offre la possibilité aux étudiants de découvrir des disciplines variées dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, et plus précisément des notions développées, des méthodologies employées, des grands domaines théoriques par le biais de mises en situation pratiques et des illustrations dans la vie quotidienne. L'objectif est de rendre les disciplines plus appliquées en les reliant à des situations concrètes pour mieux faire comprendre la portée des Sciences Humaines et Sociales aux étudiants. Les disciplines proposées dans le cadre du dispositif PaRéO sont au nombre de 7, reflétant les disciplines les plus emblématiques et/ou les plus choisies par les étudiants en Sciences Humaines et Sociales : Psychologie, Sociologie, Géographie et Histoire, Administration Economique et Sociale, Information et Communication, découvertes des études Artistiques et découverte des secteurs Sanitaire, Social et Médico-Social.



## - **Semestre 2 : Des choix de parcours différenciés**

Au second semestre, le dispositif permet aux étudiants de se positionner sur un parcours, parmi les deux proposés, en fonction de leur appétence envers les études supérieures (en licence notamment) ou s'ils aspirent plutôt à s'orienter vers une formation courte et/ou professionnalisante.

Dans cette optique, un parcours d'approfondissement disciplinaire destiné en priorité aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers une formation longue dans le supérieur et un parcours d'immersion civique ou professionnelle destiné aux étudiants qui envisagent de s'engager dans une formation courte et/ou professionnalisante sont proposés :

- Parcours 1 « approfondissement disciplinaire » = approfondissement des connaissances de découverte disciplinaire en lien avec les SHS, consolidation des enseignements fondamentaux et poursuite du programme d'orientation et d'accompagnement à la construction du projet personnel de formation.
- Parcours 2 « immersion professionnelle ou associative » = L'étudiant s'investit dans un projet de volontariat dans le cadre d'un service civique ou il choisit d'approfondir sa connaissance du monde professionnel avec un stage d'une durée de 6 semaines maximum. Ce choix de

parcours est conditionné par la validation en amont par le responsable pédagogique : du projet, de la structure d'accueil et d'une convention de stage ou d'un contrat de service civique. Si l'étudiant se positionne sur le parcours n° 2 mais n'a pas signé une convention de stage ou un contrat de service civique avant le 31 janvier, il a l'obligation de poursuivre les enseignements dispensés dans le cadre du parcours n°1.

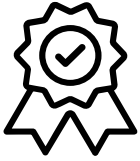
1er semestre		2ème semestre		
<b>Tronc commun</b>	<b>Parcours approfondissement disciplinaire</b>		Stage	Soutenance
	<b>Découverte disciplinaire</b>			
		<b>Parcours immersion professionnelle ou civique</b>		
 <ul style="list-style-type: none"> <li>-Renforcer ses compétences académiques et acquérir de nouvelles connaissances utiles à la construction du projet</li> </ul>		 <ul style="list-style-type: none"> <li>-Approfondir ses connaissances disciplinaires, consolider les fondamentaux et poursuivre la construction de son projet</li> <li>-Acquérir une connaissance du monde professionnel ou associative en lien avec son projet</li> </ul>		



## STAGE

Un stage de découverte du monde professionnel est obligatoire sur une période définie (voir calendrier). La durée des périodes d'immersion en entreprise est de deux semaines minimums à moduler en fonction des projets pédagogiques. Cette période de stage constitue une étape incontournable, offrant à l'étudiant l'opportunité de s'immerger dans le monde professionnel au sein d'une entreprise, d'une organisation ou d'une association. Ce stage permettra également à l'étudiant de s'initier au monde professionnel et de prendre connaissance de son fonctionnement, de ses mécanismes et de ses exigences. Bien que des ressources et un accompagnement soient mis à disposition, la responsabilité d'effectuer des recherches et démarches pour obtenir ce stage incombe à l'étudiant.

En amont du stage et de manière obligatoire, une convention de stage sera établie entre l'université, l'entreprise d'accueil et l'étudiant.



## MODALITES D'OBTENTION DU DIPLOME

Le DU PaRéO donne lieu à une soutenance d'orientation, à la fin de l'année universitaire. Lors de cette soutenance, l'étudiant présente son projet d'orientation en le mettant en perspective avec les résultats obtenus dans le DU et les vœux saisis sur la plateforme Parcoursup.

L'objectif est de mettre l'étudiant dans une position auto-réflexive sur son parcours au sein du dispositif et sur son projet d'orientation à venir. Il est demandé à l'étudiant de faire un retour étayé sur sa réflexion tout au long de l'année ainsi que sur les projets et actions menés : retour sur les compétences acquises à l'issue de la formation, recherches menées sur les métiers et les formations, découverte d'un secteur d'activité via le stage... et sur son plan d'action en matière d'orientation. L'obtention du diplôme est conditionnée à la validation de la soutenance d'orientation (note minimale 10/20).



## REFERENTIEL DE COMPETENCES

Le DU PaRéO vise à offrir aux bacheliers et aux étudiants en réorientation, qui hésitent entre différentes formations, une année pour réfléchir, murir et affiner leur projet d'étude et professionnel en leur permettant de découvrir plusieurs disciplines, plusieurs environnements professionnels, et renforcer certaines connaissances et compétences.

Pour encadrer cette année d'exploration et de construction, un référentiel de compétences a été défini. Ce référentiel offre un cadre commun et établit un descriptif global des compétences attendues d'un étudiant à la fin de l'année universitaire. Il permet de :

- Mieux identifier les connaissances et les compétences qui seront acquises et mobilisées durant la formation
- Donner un cadre cohérent et lisible à la formation
- Contextualiser les apprentissages et impulser une dynamique pluridisciplinaire

Cette approche a fait émerger 13 compétences, réparties en 3 grandes catégories, en fonction des types d'enseignement : enseignements transversaux, découverte disciplinaire et orientation.

Ce référentiel de compétences peut être utilisé à différentes fins :

- **Pour les étudiants**

Comprendre l'étendue des compétences à acquérir

Identifier et valoriser les compétences acquises durant la formation

Renforcer la motivation en donnant du sens aux savoirs enseignés

- **Pour les enseignants**

Clarifier la formation et disposer d'une vue d'ensemble

Mieux articuler les enseignements dans une démarche collective autour d'objectifs communs



# ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX



## Acquis d'apprentissages

### EXPRESSION ET COMPREHENSION EN FRANÇAIS

S'exprimer avec clarté et rigueur à l'oral et à l'écrit

### EXPRESSION ET COMPREHENSION EN LANGUE ETRANGÈRE

Communiquer par oral et par écrit de façon claire et non-ambiguë en anglais

### MATHÉMATIQUES

Mobiliser les raisonnements mathématiques et savoir utiliser les règles de base de calcul

Consolider ses connaissances des règles grammaticales et orthographiques

Enrichir et structurer son lexique

Exprimer son point de vue à l'oral ou à l'écrit sur un texte, une œuvre, de façon argumentée

Analyser un texte et formuler par écrit sa compréhension

Produire à l'oral et à l'écrit un discours simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

Représenter et traiter des données statistiques

Comprendre et utiliser les pourcentages

Comprendre et utiliser la notion de fraction

Résoudre un problème mettant en jeu des équations

Objectif : Renforcer ses connaissances et compétences dans les matières fondamentales indispensables à la réussite dans l'enseignement supérieur



# ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX



## Acquis d'apprentissages

### CULTURE GÉNÉRALE

Mobiliser de manière personnelle une culture commune

Développer sa culture générale via une variété de supports : textes, documents, films ou lieux culturels

Faire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit

### COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Maîtriser les outils numériques de référence

Utiliser les outils numériques de référence et connaître les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

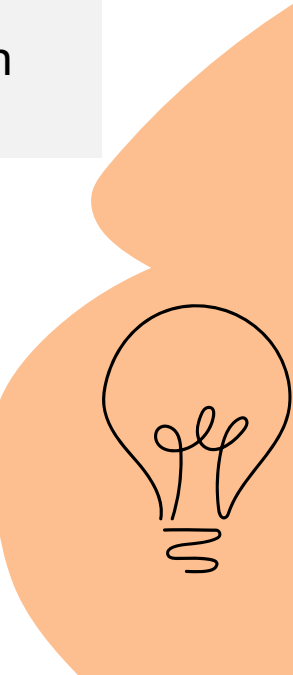
### CONDUITE DE PROJET

Conduire un projet et prendre des décisions

Acquérir la méthodologie liée à la conduite de projet

Mobiliser des qualités relationnelles pour travailler en équipe au service d'un projet commun

Objectif : Renforcer ses connaissances et compétences dans les matières fondamentales indispensables à la réussite dans l'enseignement supérieur





## Acquis d'apprentissages

### EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Pratiquer des Activités Physiques Sportives et Artistiques

Développer sa motricité et sa culture en s'engageant individuellement ou collectivement dans la pratique d'une activité physique sportive ou artistique

### ENVIRONNEMENT ET MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE

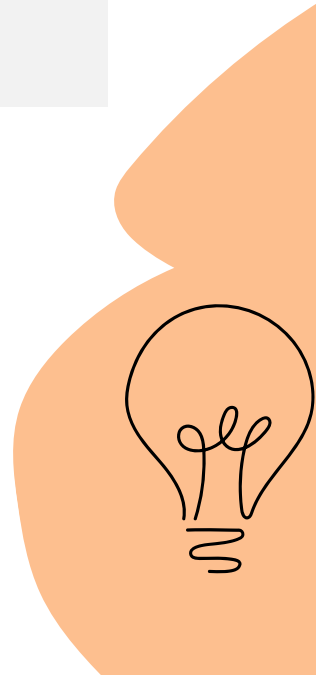
Développer son autonomie et acquérir les méthodes d'apprentissage de l'enseignement supérieur

Développer son autonomie en adoptant une organisation de travail efficace (planification et gestion du temps, techniques de révision...)

Maîtriser les techniques et les usages de la prise de notes

Connaitre les règles formelles de production d'écrits universitaires (résumé, synthèse, mémoire)

Objectif : Renforcer ses connaissances et compétences dans les matières fondamentales indispensables à la réussite dans l'enseignement supérieur



# ENSEIGNEMENTS DE DÉCOUVERTE DISCIPLINAIRE



**DÉCOUVERTE ET INITIATION EN : PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE, INFORMATION ET COMMUNICATION, GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE, AES (ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE), ETUDES ARTISTIQUES ET SANITAIRE & SOCIAL.**

## Acquis d'apprentissages

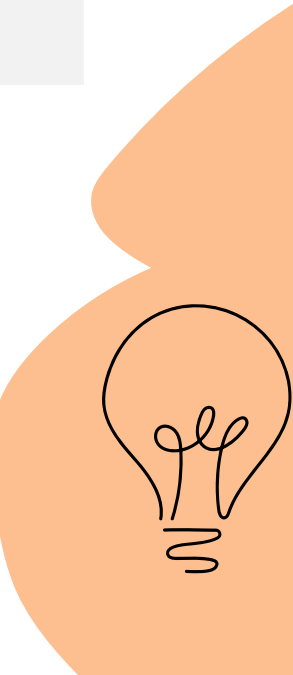
Découvrir et élargir ses connaissances sur un champ disciplinaire

S'initier à une discipline et comprendre les attendus nécessaires pour le premier cycle du supérieur (concepts et notions clés, méthodologie).

Développer sa capacité d'analyse

Analyser et synthétiser différentes données en vue de leur exploitation dans un champ disciplinaire.

**Objectif : Acquérir des connaissances et des compétences utiles à une poursuite d'études en Sciences Humaines et Sociales.**



# ORIENTATION



## Acquis d'apprentissages

### ORIENTATION PERSONNALISÉE

Agir pour son orientation

### ORIENTATION PERSONNALISÉE

Se découvrir et valoriser son parcours

### ORIENTATION PERSONNALISÉE

Se projeter et découvrir un environnement professionnel

Chercher, traiter et organiser les informations sur les formations et les diplômes

Chercher, traiter et organiser les informations sur les métiers et les secteurs professionnels

S'approprier les outils d'aide à l'orientation

Mieux se connaître pour faire des choix d'orientation pertinents

Interroger et déconstruire les représentations

Maîtriser les outils pour s'insérer professionnellement (CV, lettre de motivation,...)

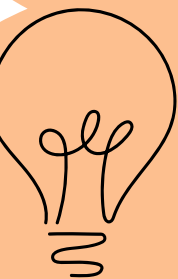
Construire et développer son réseau

Savoir se présenter et maîtriser son image (parler de soi avec confiance, apprendre à se présenter et à valoriser ses compétences)

Découvrir un secteur d'activité professionnel et s'adapter à ce nouvel environnement

Confronter son projet à la réalité professionnelle

Objectif : Devenir acteur de son orientation : avoir une attitude réflexive sur soi, son parcours, son potentiel, pour opérer des choix réfléchis de poursuites d'études.





## SCUIO-IP

Le SCUIO-IP de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est le Service Commun Universitaire d'Information d'Orientation et d'aide à l'Insertion Professionnelle. C'est un service essentiel pour la réussite de l'année.

L'équipe du pôle aide à l'orientation et à la réussite encadrera les étudiants inscrits dans le DU PaRéO tout au long de l'année sur les problématiques liées à la construction d'un projet de formation ou professionnel et sur la recherche de stage.



## CALENDRIER DE LA FORMATION

Le DU PaRéO débute en septembre et se termine fin mai. Le mois de juin est réservé à la période de stage complémentaire pour les étudiants qui le souhaitent. Les soutenances de fin d'année ont lieu, en général à la fin du mois d'avril. Attention, le calendrier est spécifique au DU PaRéO, il est donc différent du calendrier général de l'université.



### CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025 DU PAREO

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
DI 1	MA 1	VE 1 TOUSSAINT	DI 1	ME 1 JOUR DE L'AN	SA 1	SA 1	MA 1	JE 1 FÊTE DU TRAVAIL	DI 1	MA 1
LU 2	ME 2	SA 2	LU 2	VE 2 VACANCES	DI 2	DI 2	ME 2	VE 2 12	LU 2	ME 2 Jurys S2/4/6 +
MA 3	JE 3	DI 3	MA 3	SA 3	LU 3	LU 3	JE 3	SA 3	MA 3	JE 3 année
ME 4	VE 4	LU 4	ME 4	SA 4	MA 4	MA 4	VE 4	DI 4	ME 4	VE 4
	SA 5	MA 5	JE 5	DI 5	ME 5	ME 5	SA 5	LU 5	JE 5	SA 5
VE 6	DI 6	ME 6	VE 6	LU 6	JE 6	JE 6	DI 6	MA 6	VE 6	DI 6
SA 7	LU 7	JE 7	SA 7	MA 7	VE 7	VE 7	LU 7	ME 7	SA 7	LU 7 Jurys S2/4/6 +
DI 8	MA 8	VE 8	DI 8	ME 8	SA 8	SA 8	MA 8	DI 8	ME 8	MA 8 année
LU 9	ME 9	SA 9	LU 9	VE 9	DI 9	DI 9	ME 9	JE 9	LU 9	ME 9
MA 10	JE 10	DI 10	MA 10	SA 10	LU 10	LU 10	VE 10	SA 10	ME 10	SA 10
ME 11	SA 11	MA 11	ME 11	DI 11	ME 11	MA 11	DI 11	LU 11	JE 11	DI 11
JE 12	DI 12	VE 12	SA 12	LU 12	ME 12	ME 12	MA 12	DI 12	ME 12	SA 12
SA 13	LU 13	MA 13	JE 13	DI 13	SA 13	SA 13	DI 13	ME 13	VE 13	DI 13
DI 14	MA 14	VE 14	SA 14	LU 14	ME 14	ME 14	LU 14	DI 14	SA 14	LU 14 FÊTE NATIONALE
LU 15	ME 15	DI 15	MA 15	SA 15	VE 15	SA 15	MA 15	ME 15	DI 15	MA 15
ME 16	SA 16	LU 16	JE 16	DI 16	SA 16	DI 16	ME 16	VE 16	LU 16	ME 16
SA 17	DI 17	MA 17	VE 17	LU 17	ME 17	LU 17	DI 17	SA 17	ME 17	JE 17
DI 18	MA 18	VE 18	SA 18	MA 18	SA 18	MA 18	VE 18	DI 18	SA 18	ME 18
LU 19	ME 19	DI 19	MA 19	SA 19	ME 19	ME 19	SA 19	LU 19	JE 19	SA 19
ME 20	SA 20	LU 20	JE 20	DI 20	SA 20	SA 20	DI 20	MA 20	VE 20	DI 20
SA 21	DI 21	MA 21	VE 21	LU 21	ME 21	ME 21	LU 21	DI 21	SA 21	LU 21
DI 22	MA 22	VE 22	SA 22	MA 22	SA 22	SA 22	MA 22	JE 22	ME 22	MA 22
LU 23	ME 23	DI 23	MA 23	SA 23	DI 23	DI 23	ME 23	SA 23	VE 23	ME 23
MA 24	JE 24	LU 24	VE 24	DI 24	SA 24	LU 24	DI 24	MA 24	SA 24	JE 24
ME 25	SA 25	MA 25	DI 25	SA 25	ME 25	MA 25	VE 25	DI 25	ME 25	VE 25
JE 26	DI 26	MA 26	VE 26	LU 26	ME 26	ME 26	SA 26	LU 26	SA 26	SA 26
SA 27	LU 27	ME 27	SA 27	MA 27	DI 27	DI 27	DI 27	MA 27	VE 27	DI 27
DI 28	MA 28	VE 28	SA 28	SA 28	ME 28	ME 28	LU 28	ME 28	SA 28	LU 28
LU 29	ME 29	DI 29	MA 29	SA 29	DI 29	DI 29	MA 29	SA 29	DI 29	MA 29
ME 30	SA 30	LU 30	VE 30	DI 30	SA 30	SA 30	ME 30	VE 30	LU 30	ME 30
DI 31	MA 31	VE 31	SA 31	ME 31	DI 31	DI 31	SA 31	DI 31	ME 31	SA 31

Journée de pré-entrée obligatoire : réunion de 10h à 12h

Séances coaching : ateliers collectifs dédiés au développement personnel et à l'aide à la réussite

Séances orientation : accompagnement et suivi personnalisé de l'étudiant dans son projet

Sortie pédagogique obligatoire

Période de stage obligatoire : deux semaines entre le 6/01 et 24/01/2025 (parcours 1)

Soutenance orale de fin d'année



## ASSIDUITÉ

**Parce que nous savons que la présence en cours est essentielle et que c'est dans l'interaction quotidienne avec l'équipe de formation que se joue la réussite des étudiants, nous contrôlons l'assiduité tout au long de la formation qui est donc absolument obligatoire.**

En cas de non-respect et après entretien avec les responsables, l'étudiant pourra être démissionnaire de la formation, ce qui entraînera la perte du statut d'étudiant et l'impossibilité de valider son année. Il faut donc bien réfléchir avant de s'engager dans cette formation !

Un contrat pédagogique et de réussite sera conclu entre les étudiants et l'équipe pédagogique afin d'engager l'étudiant dans un cercle vertueux de comportements favorables à sa réussite et son épanouissement.



## RAPPEL AUX ÉTUDIANTS BOURSIERS

L'attribution d'une bourse impose **l'assiduité aux cours, aux TD, et la présence obligatoire aux examens.**

Un contrôle systématique est effectué annuellement. Toute absence non justifiée peut entraîner le remboursement de la bourse.

Les justificatifs sont à présenter au service des bourses et aux enseignants concernés.

Pour toute information complémentaire et examen de toute situation individuelle, s'adresser au CROUS de Montpellier.

Plus d'informations sur les bourses de l'enseignement supérieur :

<https://www.univ-montp3.fr/fr/bourses-de-lenseignement-sup%C3%A9rieur>



## EQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

VIDAL Julien - Co-responsable du DU PARÉO - julien.vidal@univ-montp3.fr  
ROLLAND David - Co-responsable du DU PARÉO - david.rolland@univ-montp3.fr  
TREMBLEY Richard - Co-responsable du DU PARÉO - richard.trembley@univ-montp3.fr  
HACHET Zélie - Ingénieure pédagogique - zelie.hachet@univ-montp3.fr  
ALAMI CHENTOUFI Meryem - Tutrice Béziers - meryem.alami-chentoufi@univ-montp3.fr  
VIDRIL Chloé - Tutrice Montpellier - chloé.vidril@univ-montp3.fr

ADJERID Maxime - maxime.adjerid@univ-montp3.fr (AES & EMU Béziers)  
BAH Alpha Amadou - alphaamadoubah77@yahoo.fr (Sociologie Mtp et Béziers)  
BAUJARD Baptiste - baptiste.baujard@univ-montp3.fr (Géographie Mtp)  
BOUAZIZ Malika - malika.bouaziz@univ-montp3.fr (Culture générale Mtp)  
BOURGEOIS Anne-Laure - anne-laure.bourgeois@ac-montpellier.fr (Arts plastiques Mtp et Béziers)  
CORTEY Yves - yves.cortey@univ-montp3.fr (EPS)  
CHARREIRE Magali - magali.charreire@univ-montp3.fr (Histoire Mtp)  
ENGEL Claire - engelclaire@orange.fr (Etudes artistiques Mtp et Béziers)  
GUERRI Daphné - daphne.guerri@univ-montp3.fr (SCUIO-IP)  
HOFF Fabrice - fabrice.hoff@univ-montp3.fr – (Psychologue Formateur)  
LE CROISEY Eric - eric.lecroisey@univ-montp3.fr (AES Mtp)  
MARTY Stéphanie - stephanie.marty@univ-montp3.fr (Info Com Mtp et Béziers)  
MAHJOUR Atika - atika.mahjour@ac-montpellier.fr (Carrières Sociales Mtp)  
PHILIPPE-MEDEN Pierre - pierre.philippe-meden@univ-montp3.fr (Etudes artistiques Mtp et Béziers)  
REYNIER Jérôme - jerome.Reynier@ac-montpellier.fr (Carrières sociales Béziers)  
ROLLAND David - david.rolland@univ-montp3.fr (Compétences numériques et Maths Béziers)  
TREMBLEY Richard - richard.trembley@univ-montp3.fr (Projet et Maths Mtp)  
TSOURI Elena - elenatsouri@yahoo.com (Etudes artistiques Mtp et Béziers)  
VIDAL Julien - julien.vidal@univ-montp3.fr (Psychologie Mtp & Béziers et Projet Béziers)  
WOZNIAK David - wozniakemail@gmail.com (Géographie/Histoire & Culture générale Béziers)





## CONSEILS

Voici quelques conseils utiles livrés par l'équipe pédagogique de formation :

- **Ne jamais hésiter à poser une question** que cela soit en cours, en atelier ou au secrétariat. Ne restez pas avec vos interrogations, partagez-les, faites-en des points d'échange et dissipez vos doutes.
- **Participez activement à toutes les séances**, c'est la clé de la réussite ! il faut évidemment revoir le cours AVANT de venir à la prochaine séance, écouter tout ce qui se dit et ne pas se contenter de copier le diaporama. Ce que dit l'enseignant est aussi pertinent que ce qui est écrit ! La participation active consiste à se mettre en position d'écoute, mais de ne pas rester passif, en réagissant avec vos propres connaissances antérieures, votre expérience et vos avis qui seront toujours utiles et vont nourrir les échanges avec les enseignants. Ils viendront rendre le cours plus vivant et intéressant pour les étudiants comme pour l'enseignant.
- **Révissez régulièrement et entre chaque séance** de façon à suivre le déroulé des séances avec toutes les connaissances nécessaires. Vous gagnerez en compréhension, en efficacité et donc en réussite.



## QUE FAIRE APRÈS LE DU PARÉO ?

Le DU PaRéO vous permet de prendre le temps de la réflexion afin de construire un projet de formation ou professionnel cohérent. En fonction de vos projets, un accompagnement de vos candidatures sur Parcoursup vous sera proposé. Le champ des possibles est ouvert ! Ne vous limitez pas, soyez ambitieux et les équipes pédagogiques vous accompagneront vers vos rêves car vous allez acquérir des bases solides pour réussir dans l'enseignement supérieur.

Pour information, et sans que cela ne vaille un engagement, la majorité des candidatures faites à l'issue de l'année universitaire 2023-2024 au sein de notre université ont reçu des avis favorables.



## INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ

Après avoir candidaté sur la plateforme **ParcourSup** et en cas de réponse favorable de l'Université, vous devrez dans un premier temps confirmer votre proposition d'admission, puis effectuer les démarches suivantes :

### **1- Vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC)**



► <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> auprès des services du CROUS, dès la première semaine de juillet 2024.

### **2- Faire votre inscription administrative (IA) à l'université**

C'est l'inscription officielle à l'Université. Elle s'effectue en ligne et permet la délivrance de la carte d'étudiant. Etape incontournable, l'inscription administrative est obligatoire.



**Vous devez faire votre IA (Inscription Administrative) sur l'application IA PRIMO :**  
<https://inscription.univ-montp3.fr/iaprimo/ident1.jsf>

➤ Du 08/07 (14h) au 23/07 (12h) puis du 28/08 (14h) au 08/10/2024 (12h).

**Attention : vous devez vous connecter à la plateforme d'inscription uniquement depuis un ordinateur, cela ne fonctionnera pas depuis un smartphone ou une tablette.**

**L'inscription administrative sera effective après votre paiement et sera valide une fois les pièces justificatives reçues et validées par le service des inscriptions. Si votre dossier est incomplet, votre inscription sera annulée.**

Vous pouvez vous connecter à tout moment à la plateforme **PJ WEB** avec votre numéro étudiant (8 chiffres) et votre date de naissance (jjmmaaaa) pour suivre l'évolution de votre dossier :  
<https://iapjweb.univ-montp3.fr/pj-web/page/login.jsf>

### **3- Valider votre compte ENT (environnement numérique de travail)**

Dès le lendemain de votre inscription administrative, vous devez valider votre compte ENT. L'activation de compte s'adresse aux nouveaux usagers de l'université (néo-bacheliers ou étudiants provenant d'un autre établissement). Elle s'effectue après l'inscription administrative et suppose que vous soyez en possession de votre code INE.

Pour activer votre compte, vous saisissez votre identifiant et un mot de passe provisoire (code INE et date de naissance).



Rendez-vous sur la page d'authentification de l'ENT : <https://monupv.univ-montp3.fr/>

**Une fois votre inscription validée par le service des inscriptions, vous aurez accès à votre certificat de scolarité depuis l'ENT : il vous permettra de retirer votre carte d'étudiant.**

### ❖ Carte d'étudiant / carte multiservices :

Cette carte permet au porteur de :

- Payer aux restaurants universitaires ainsi qu'aux cafétérias du CROUS,
- Payer des photocopies et impressions via les multi copieurs en libre-service situés sur le campus : (Hall du bâtiment C, Pavillon informatique - IPT, Imprimerie, Saint Charles, les BU, ...). Ils sont équipés d'un lecteur de cartes. Après présentation de sa carte multiservices, vous serez débités du montant correspondant au nombre de copies réalisées. Il est possible d'imprimer en A4 et A3. A noter que les scans sont gratuits,
- Payer aux distributeurs de boissons et friandises,
- Bénéficier de prêts d'ouvrages au sein de la Bibliothèque InterUniversitaire de Montpellier,
- Accéder au SUAPS et au PASS'Culture/YOOT grâce à l'apposition d'un sticker,
- Accéder aux chambres de cités universitaires ou au paiement aux laveries,

D'autres services relevant du CROUS sont accessibles avec cette carte. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du CROUS.

A noter que tout paiement avec la carte multiservices ne peut être effectué qu'une fois le compte IZLY activé.

Il est donc important pour l'étudiant de retirer sa carte multiservices auprès de la scolarité et de la conserver tout au long de ses études à l'université. La carte est disponible 72h après votre inscription administrative. Vous devez présenter votre pièce d'identité ainsi que votre certificat de scolarité pour la retirer.

**Pour les questions liées à l'activation de votre compte IZLY ou à votre porte-monnaie électronique :** [www.izly.fr](http://www.izly.fr) ou <https://mon-espace.izly.fr/Home/Faq>

**Pour toutes autres questions sur la carte multi-services non liées à la partie monétique (IZLY) :** [sos-cartems@univ-montp3.fr](mailto:sos-cartems@univ-montp3.fr).



#### **4- Faire votre inscription pédagogique (IP)**

L'IP est obligatoire et permet l'inscription aux cours de TD et aux examens. Attention, cette inscription est très importante. Sans cette formalité, il n'est pas possible de passer les examens.

➤ **Dates : Du 28/08 (14h) au 14/10/2024 (12h)**

Une réunion d'information sera organisée début septembre concernant l'inscription pédagogique. Il est essentiel d'y participer pour choisir la langue obligatoire et vos activités/créneaux horaires en EPS.

#### **❖ Réunion de rentrée obligatoire et journée cohésion**

La réunion de rentrée (5 septembre 2024) est très importante car elle vous expliquera tout le déroulé et le fonctionnement de votre année universitaire et permet également de faire connaissance avec les autres étudiants, l'équipe pédagogique et l'équipe administrative. Il est donc primordial que vous soyez présent à cette réunion !

Une sortie dédiée à la cohésion de groupe est prévue le vendredi 27 septembre. Cette sortie encadrée par des enseignants et des membres de l'équipe pédagogique est l'occasion de découvrir la ville de Montpellier, d'atteindre des objectifs en équipe mais également de partager un moment convivial entre étudiants de la même promotion.

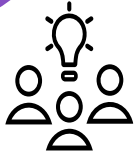
#### **❖ Repérer les salles de cours sur le plan ... et venir à chaque cours**



Pour vous repérer plus facilement sur le campus de Montpellier, l'Université a développé une application dédiée (MAP) pour smartphone, en téléchargement gratuit :

Apple <https://apps.apple.com/fr/app/map-mon-assistant-de-poche/id1572606128>

Android <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.univmontp3.map>



## BESOIN D'AIDE ?

Si vous vous sentez perdu face aux formalités administratives en lien avec votre inscription à l'Université, nous avons répertorié ci-dessous les liens et contacts pour vous aider à réaliser vos démarches :

En cas de difficulté, vous pouvez contacter la Direction des Études et de la Scolarité (DES) :



[des\\_ia@univ-montp3.fr](mailto:des_ia@univ-montp3.fr)



04 67 14 20 55



**Foire Aux Questions sur la scolarité à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 UPVM3 :**  
<https://www.univ-montp3.fr/fr/r%C3%A9ussir-sa-rentre%C3%A9e/foire-aux-questions>

**Guide complet et illustré sur le fonctionnement de l'ENT :**  
[https://docs.univ-montp3.fr/\\_media/outils\\_collaboratifs/ent/guide-ent.pdf](https://docs.univ-montp3.fr/_media/outils_collaboratifs/ent/guide-ent.pdf)